



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

+
**clermont
auvergne
métropole**



LA NATURE À ROYAT, FORÊTS, VALLONS ET BOCAGES DE LA FAILLE DE LIMAGNE

Zoom sur les propriétés publiques




PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conservatoire d'espaces naturels
d'Auvergne est membre du réseau :

 **Conservatoires
d'espaces
naturels**

Liberté
Égalité
Fraternité



LE PARTENARIAT

CEN AUVERGNE - CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Le CEN Auvergne a proposé à la Métropole de **mieux faire connaître aux communes les enjeux de biodiversité de leur territoire et de les sensibiliser sur les actions à mener** sur leurs propriétés foncières. Le CEN Auvergne a donc mené un travail de croisement des données d'espaces de biodiversité avec les parcelles communales dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

QUELLES MAÎTRISES FONCIÈRES PUBLIQUES ?

Type de propriétés prises en compte : propriétés communales, collectives et apparentées (sectionales, CCAS...); propriétés de Clermont Auvergne Métropole; EPFSMAF (Etablissement public foncier); Conseil départemental du Puy-de-Dôme, État, Région. Autres propriétés publiques ou parapubliques le cas échéant : CHRU, aviation civile, INRA, Université, police, CCI... (données de 2017).

QUELS SITES À ENJEUX ?

Un travail de synthèse des données existantes a été effectué en compilant les données présentes au CEN Auvergne, éventuellement réorganisées et restructurées, les données publiques de la DREAL et de Clermont Auvergne Métropole, les données bibliographiques, les données disponibles sur le serveur du CRAIG, les données de partenaires techniques (LPO, UNIVEGE, Observatoire de la biodiversité métropolitaine, etc.).

Les sites métropolitains ont été catégorisés en 4 grands types.

LES « CŒURS DE NATURE »

Les sites protégés

- Sites en Natura 2000 (directive habitat)
- Espaces Naturels Sensibles du Département (ENS)
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)
- Sites classés
- Sites du CEN Auvergne
- Espace de mobilité optimal du SAGE Allier aval

Les sites d'inventaires nationaux

- Sites inscrits
- Zone d'intérêt écologique floristique et faunistique
- Bien Unesco « chaîne des puys-Faille de Limagne »
- Inventaire Régional du Patrimoine Géologique

Les sites abritant des espèces ou habitats remarquables

- Sites connus abritant des espèces prioritaires*
- Sites suivis par les partenaires : CPIE, LPO, Observatoire de la biodiversité...
- Vergers conservatoires
- Patrimoine arboré remarquable
- Forêts présumées anciennes** (espaces forestiers continus depuis au moins 250 ans)

LES ZONES INTERMÉDIAIRES, LINÉAIRES, ZONES DE RENATURATION OU SITES RELAIS

Les espaces de nature "ordinaire"

Ils sont identifiés par des limites en pointillé et mettent en avant des enveloppes plus que des sites bien délimités car peu connus spécifiquement...

- Coulées vertes, chemins verts
- Bassin de récupération des eaux et surfaces en eau : ces secteurs sont potentiellement des zones de reproduction d'amphibiens, de repos ou de nourrissage pour les oiseaux
- Bords de cours d'eau : un tampon de 15 mètres a été effectué de part et d'autre des cours d'eau (trame bleue)
- Zones humides (données non exhaustives)
- Parcs urbains, espaces verts avec espèces à enjeux ou vieux arbres
- Friches, délaissés SNCF ou d'entreprises : zones de refuge ou de nourrissage, expression d'une biodiversité spontanée
- Zones de jardins extensifs, zones de nature « ordinaire »
- Périmètres de protection rapprochée des captages AEP

* Espèces prioritaires :

- Espèces menacées : LRR : Liste rouge Régionale (CR : en danger critique d'extinction, EN : en danger, VU : vulnérable) ; LRN : Liste Rouge Nationale ;
- Espèces protégées : PN : Protection nationale (annexe I ou II) – PR : Protection régionale
- Espèces liées à un programme de protection

** Forêts présumées anciennes : cartographie réalisée par l'IPAMAC et le PNR des Volcans d'Auvergne



La ville de Royat est dominée par un balcon rocheux au sein de forêts et de landes, sur toute la partie ouest de son territoire (faille de Limagne), ici le chemin des crêtes au puy de Chateix.



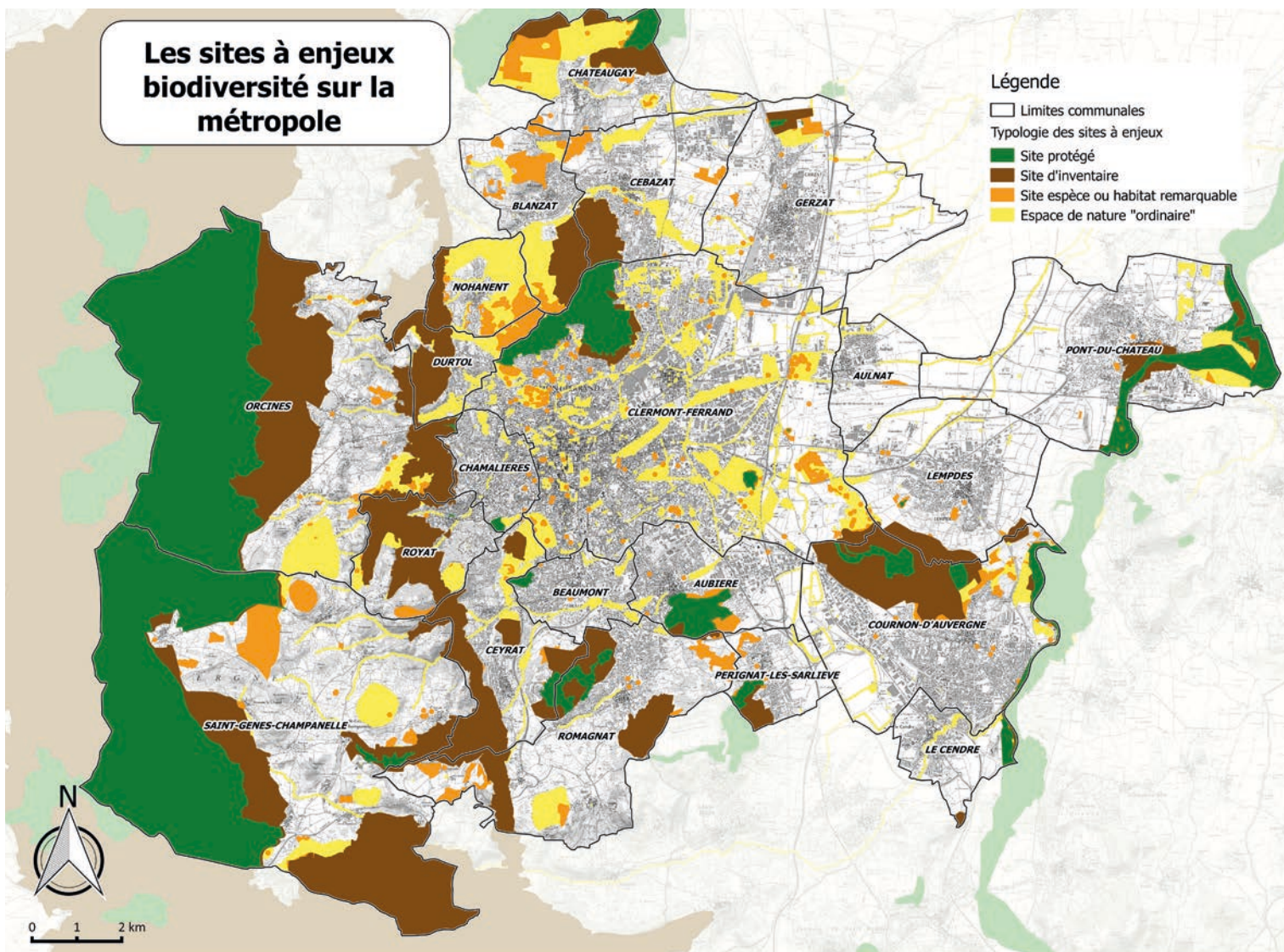
Le Murin de Daubenton est une espèce de chauve-souris ayant besoin de vieux arbres et de points d'eau, que l'on trouve notamment dans les forêts de la faille de Limagne. Elle peut aussi nicher dans les fentes de murs.



La frange de jardins sur l'ouest de la ville offre une zone « tampon » entre la zone urbaine et les forêts de la faille de Limagne.



La Tiretaine et ses bras sont encore bien visibles dans Royat, avant son enterrement dans l'agglomération. Elle apporte milieux humides pour les espèces sauvages et fraîcheur pour les humains.

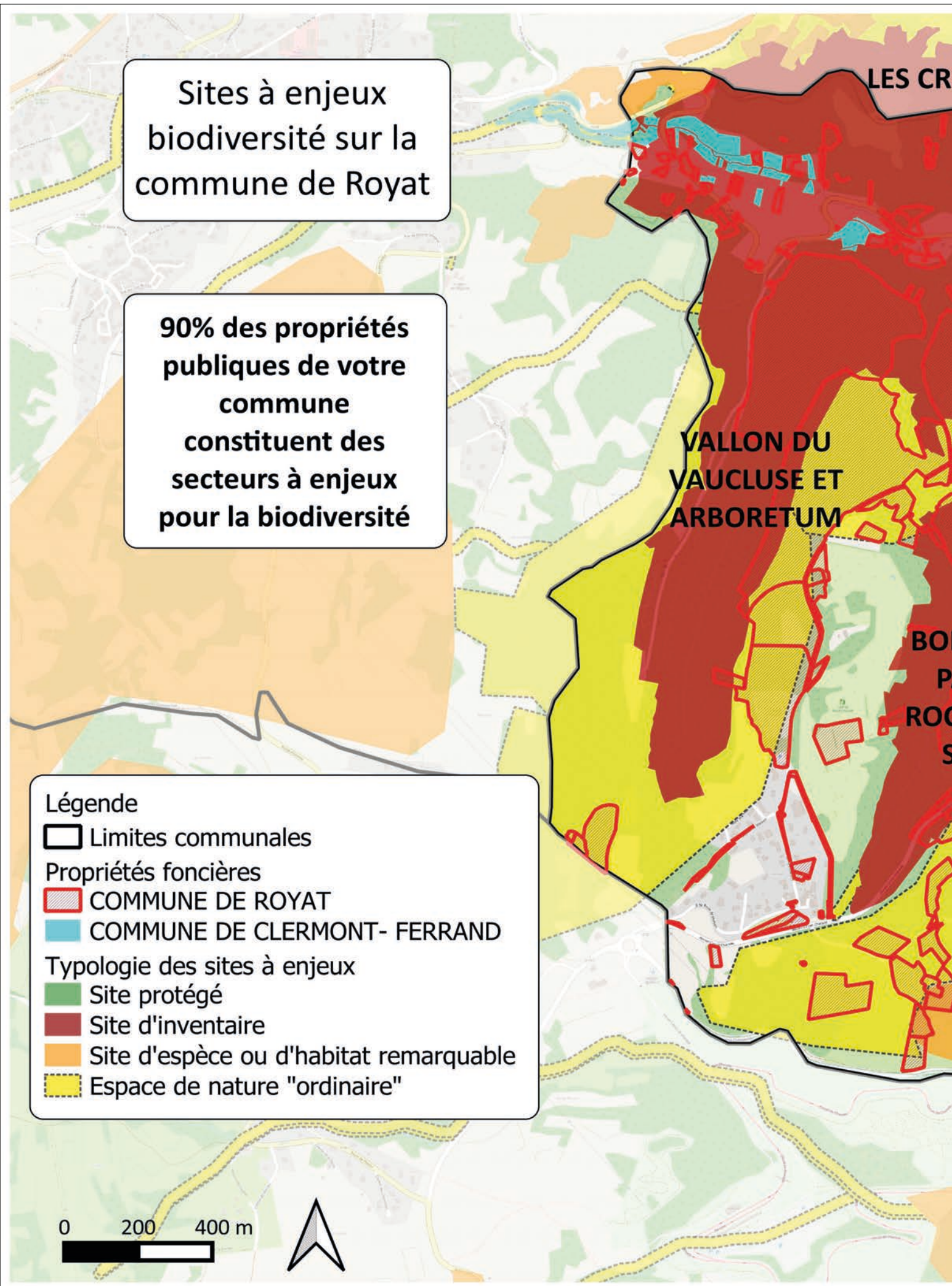


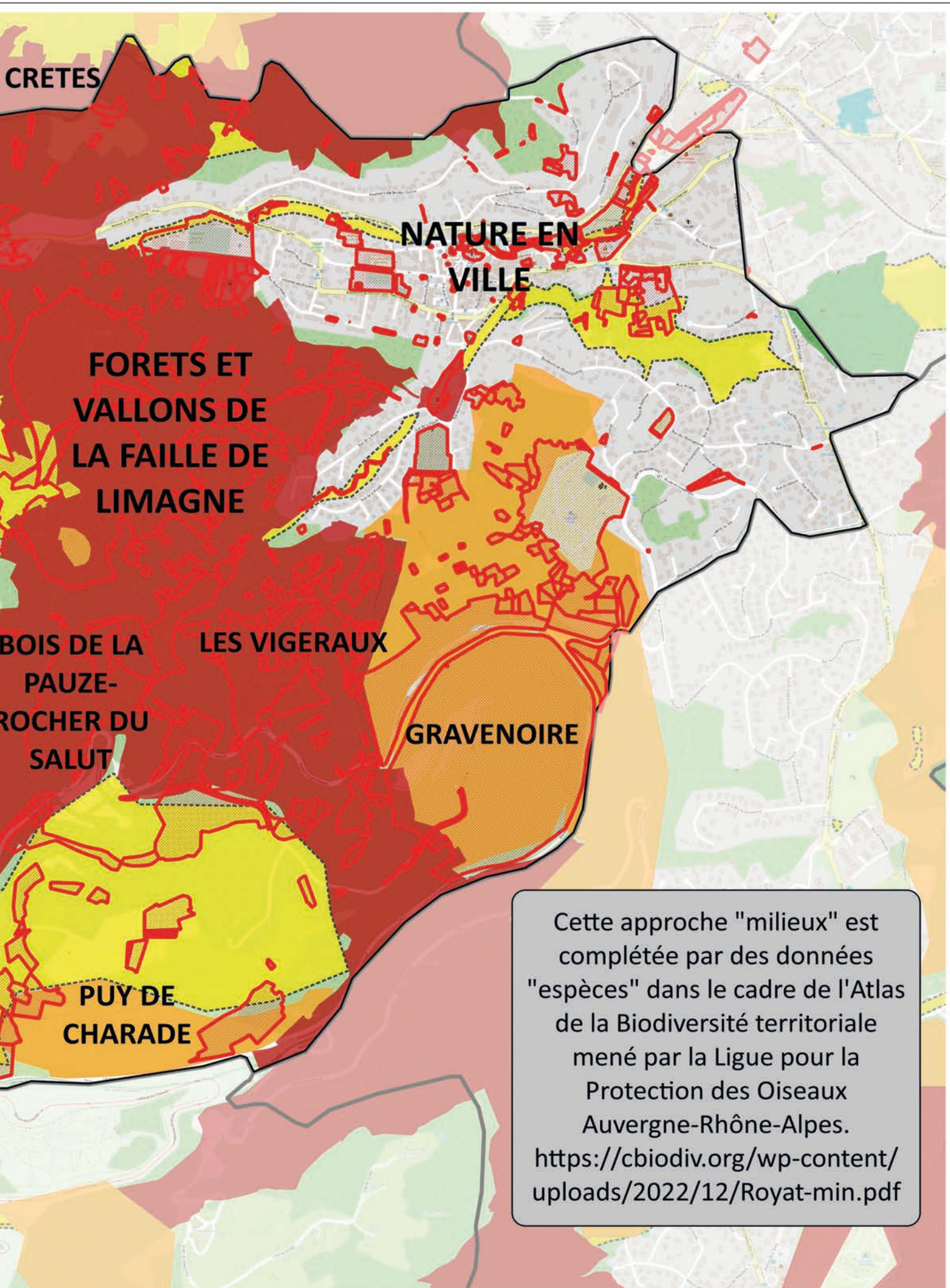
Sites à enjeux
biodiversité sur la
commune de Royat

90% des propriétés
publiques de votre
commune
constituent des
secteurs à enjeux
pour la biodiversité

Légende

- ▭ Limites communales
- Propriétés foncières
 - ▨ COMMUNE DE ROYAT
 - ▨ COMMUNE DE CLERMONT- FERRAND
- Typologie des sites à enjeux
 - Site protégé
 - Site d'inventaire
 - Site d'espèce ou d'habitat remarquable
 - ▨ Espace de nature "ordinaire"





LES GRANDS SECTEURS EMBLÉMATIQUES DE LA COMMUNE

Forêts et vallons de la faille de Limagne

[ENJEUX]

L'ensemble paysager et écologique de la faille de Limagne est constitué de forêts denses souvent anciennes, principalement naturelles de chênes, hêtres, châtaigniers, pins... et parsemées de rochers et de prairies. Ces mosaïques de milieux, souvent peu gérées, abritent une importante biodiversité. Ces forêts naturelles sont, par leur diversité et leur capacité de résilience, un atout dans le contexte d'adaptation au changement climatique. Elles sont également des zones de nature facilement accessibles aux habitants.

Les secteurs de jardin et de pâture en frange urbaine font une transition paysagère entre la ville dense et la forêt, et sont également un atout pour la biodiversité (couloir de passage et zone de nourriture).

Cette continuité paysagère marquant le contrefort de la Chaîne des puys est rare et reconnue dans le label Unesco.

[RESPONSABILITÉS : QUE PEUVENT FAIRE LES STRUCTURES PUBLIQUES ?]

1/ Préserver et gérer leurs parcelles :

La commune de Royat est propriétaire de plus de 130 hectares de forêts de ce secteur, ce qui représente la zone de nature la plus importante appartenant à la commune. Sur ses parcelles, la commune peut définir des modes de gestion durable : maintien des haies, agriculture sans pesticides, aménagement écologique...

Des actions de valorisation de l'espace sont d'ores et déjà menées, notamment sur l'arboretum et dans le vallon du vaucluse.

Un bilan écologique pourrait être mené afin d'identifier les enjeux spécifiques. Dans le cadre de la gestion forestière, il pourrait être mis en place et valorisé une « trame de vieux bois », sous la forme d'îlots de vieillissement des arbres et d'arbres isolés à laisser vieillir, afin d'augmenter l'accueil de la biodiversité. Un regard est également à apporter sur la libre circulation des eaux dans les fonds de vallons.



2/ Agir pour la trame verte :

- Inscrire ces couloirs écologiques en zone non constructible au PLUi pour maintenir la transition paysagère et écologique entre les « cœurs de nature ».
- Sensibiliser les agriculteurs au maintien du bocage sur le plateau (Charade).

3/ Réglementer la circulation motorisée pour réserver ces sols sensibles et prévenir les incendies.





Nature en ville

[ENJEUX]

Royat a la particularité d'être dans un écrin de nature très accessible. Cependant, la nature en ville à Royat peut être parfois très discrète (une plante spontanée des rues, une chauve-souris dans un arbre ou sous un toit...), localisée dans le parc thermal, presque sauvage dans les zones de vergers-jardins vers Monchalament et les Vigeraux : autant d'expression diversifiée dans l'espace urbain. Hormis leur importance pour la biodiversité et ses déplacements, les espaces verts et naturels en ville ont également un rôle pour les habitants, notamment d'îlot de fraîcheur.

La source officielle de la Tiretaine se situe à la Font de l'Arbre d'Orcines, puis elle descend de la Chaîne des puys par Royat où elle est bien visible dans le parc thermal, amenant ainsi fraîcheur pour les habitants et habitats naturels pour les autres êtres vivants.

[RESPONSABILITÉS : QUE PEUVENT FAIRE LES STRUCTURES PUBLIQUES ?]

1/ Préserver et gérer leurs parcelles :



La commune de Royat est propriétaire de plusieurs espaces en ville. La gestion différenciée est mise en place depuis plusieurs années. Celle-ci est à poursuivre et amplifier sur les parcelles publiques afin de laisser s'exprimer au mieux la biodiversité et rendre la végétation plus résiliente face aux

changements climatiques (moins de tontes, plus d'arbres en ville...). L'aménagement de couloir arboré est à développer afin de favoriser les connexions entre les secteurs (parc Thermal-Monchalament-Chapelle) et amener de la fraîcheur dans l'espace urbain.

Ces actions peuvent être valorisées par des panneaux et sorties auprès des habitants.

2/ Sensibiliser les particuliers à la gestion écologique des jardins, organiser des chantiers de nettoyage. Conforter les zones de jardin, développer du maraîchage biologique avec le maintien d'infrastructures écologiques (haie, alignement d'arbres, secteurs de broussailles...).

3/ Intensifier les couloirs verts et écologiques dans les nouveaux aménagements urbains et dans le PLUI.

4/ Développer le frontage (parterre végétal en milieu urbain) et la plantation d'arbres isolés, en linéaire et en bosquets, avec la Métropole.



Gravenoire et environs

[ENJEUX]

L'ancienne carrière et le puy de Gravenoire sont inscrits à l'inventaire national du patrimoine géologique (<https://inpn.mnhn.fr/site/inpg/AUV0088/tab/descGeologique>). Il permet de comprendre et illustrer un puy, ses diverses éruptions et coulées. L'environnement immédiat est composé de forêts de pins et de landes, rendant cet ensemble unique et original aux portes de la ville. Il est de ce fait une zone de nature accessible aux habitants.



[RESPONSABILITÉS : QUE PEUVENT FAIRE LES STRUCTURES PUBLIQUES ?]

1/ Préserver et gérer leurs parcelles :

La commune de Royat est propriétaire de l'ensemble du puy de Gravenoire et d'une dizaine d'hectares entre le puy et le camping. Un bilan écologique pourrait être mené afin d'identifier les enjeux spécifiques et valoriser les sentiers déjà existants (circuit à partir du camping...), ainsi que ce site géologique remarquable.

2/ Préserver les couloirs écologiques et les bordures du puy en zone non constructible au PLUi pour maintenir la transition paysagère et écologique entre les « cœurs de nature ».

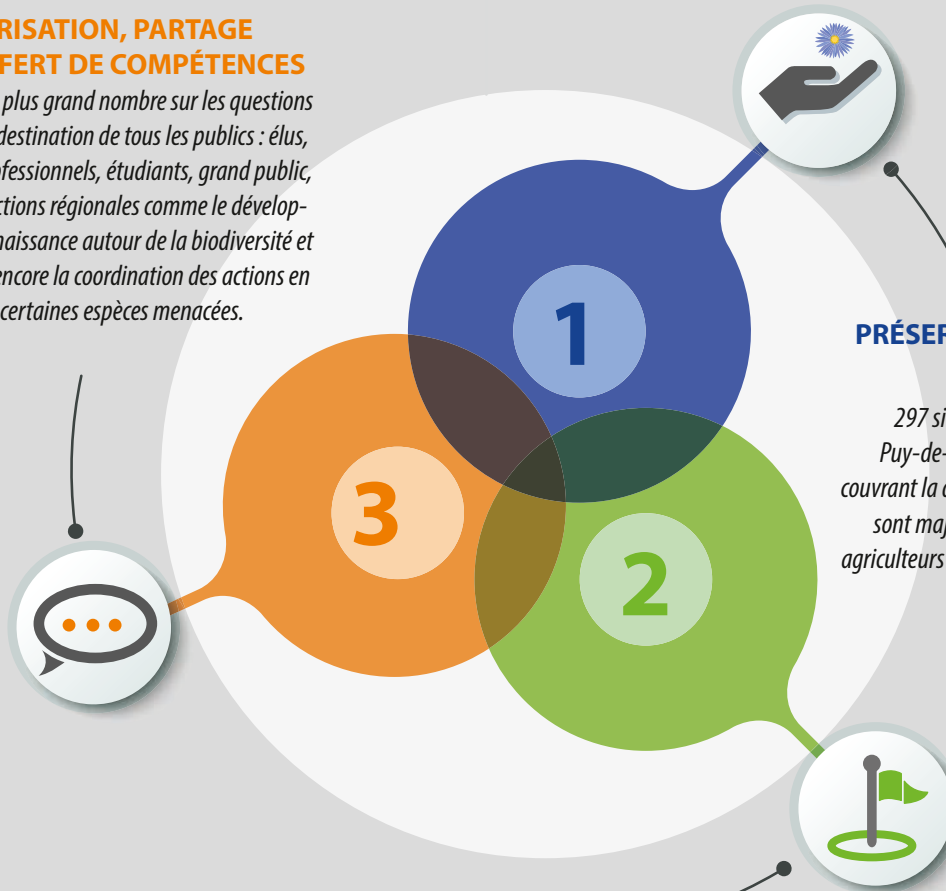
- Association loi 1 901 à but non lucratif
- 1 équipe professionnelle
- 1 réseau d'adhérents et de bénévoles
- Intégration dans le réseau national des Conservatoires d'espaces naturels

35 ANS D'IMPLICATION POUR LA BIODIVERSITÉ
autour de trois axes



**VALORISATION, PARTAGE
ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES**

Sensibilisation du plus grand nombre sur les questions de biodiversité à destination de tous les publics : élus, scolaires, socioprofessionnels, étudiants, grand public, etc.. Pilotage d'actions régionales comme le développement de la connaissance autour de la biodiversité et de sa gestion ou encore la coordination des actions en faveur de certaines espèces menacées.



**PRÉSERVATION D'UN RÉSEAU
DE SITES**

297 sites, plus de 3070 hectares sur le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal couvrant la diversité des milieux naturels. Ces sites sont majoritairement gérés avec et par des agriculteurs et nombre d'entre eux sont aménagés pour l'accueil du public.

**APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES
EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ**

Expert membre de nombreux comités pour l'état et les collectivités locales, accompagnement et soutien des politiques publiques. Intervention comme opérateur sur le terrain dans leur mise en œuvre, animations des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des sites Natura 2000 ou des Contrats Territoriaux ou gestionnaire de Réserve Naturelle Régionale (RNR).

CONTACT

Lucie Le Corguillé, chargée de projets
Tél. 04 73 63 00 11 | Courriel : lucie.lecorguille@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr



Conception, rédaction et crédits photos : CEN Auvergne, 2025.